

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**Faculté de science politique et de droit**

**CONSEIL ACADÉMIQUE**

**PROCÈS-VERBAL de la quatre-vingt-dixième assemblée ordinaire  
du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit,  
tenue le 25 janvier 2017, à 13 h 30, au local A-1715**

---

**Membres présents**

Bernstein, Stéphanie  
Bessette, Évelyne (AFESPED)  
Broomhall, Bruce  
Chagnon, Rachel  
Charron, Claude-Yves  
Chevrier, Marc  
Clavier, Carole  
Cyr, Hugo  
Dorais, Sébastien  
Dubé, Jean-François (M. Sc. pol.)  
Durazo, Julian  
Fontaine-Tardif, Alexandrine (LL. B.)  
Forget, Patrick  
Grondin, Olivier (Cycles sup. sc. jur.)  
Gusse, Isabelle  
Jegen, Maya  
Lamontagne, Marjolaine (BRIDI)  
Leclerc, Chantal  
Lorite, Alejandro  
Mandé, Issiaka  
Prévost, Jean-Guy  
Simard, Carole  
Therrien, Francis (BCPS)  
Wolfs, Liam (B. sc. pol.)

**Membres absents**

Bachand, Rémi\*  
Bonin, Hugo  
Breton-Le Goff, Gaëlle\*  
Lessard, Jean-François\*

**Observateurs**

Charron, Dominique  
Laplante-L., François  
Miron, Caroline  
Park, Stephen  
Pugeaud, Pierrick

**\*Absence motivée**

1. Adoption du projet d'ordre du jour de la 90<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 25 janvier 2017 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
2. Adoption du procès-verbal de la 89<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 23 novembre 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit
3. Affaires en découlant
  - Semaine des cycles supérieurs
  - Réforme de la maîtrise en droit et de la maîtrise en science politique

- Rapport sur la décentralisation
  - Rencontre avec les associations étudiantes
4. Informations
    - Quotas des bourses d'études supérieures (François Drainville – 14 h)
    - Présentation du projet du cours : Enjeux politiques et juridiques des violences sexuelles
    - Journée **Porte ouvertes** (mardi 7 février 2017)
    - Conseil d'administration – Création d'un comité d'étude sur le processus disciplinaire
    - Promotion en science politique
    - Processus de remplacement de madame Marie-Edmée De Broin (agente de stage)
  5. Affaires académiques
    - 5.1 Évaluation de programmes
    - 5.2 Politique facultaire sur la confidentialité des informations de nature académique et l'évaluation équitable des évaluations des étudiantes et étudiants
  6. Recherche
    - 6.1 Informations
      - Concours
      - Centres institutionnels
  7. Rapport sur la décentralisation
  8. Motions de remerciements
    - 8.1 Madame Marie-Edmée De Broin
    - 8.2 Madame Lucie Rebelo
    - 8.3 Monsieur Frédérick Guillaume Dufour
  9. Divers
    - 18<sup>e</sup> édition de la **Journée en droit social et du travail**
    - Retour de monsieur Olivier Grondin sur son intervention au Conseil académique du 23 novembre 2016
  10. Dépôt de document
  11. Levée de séance

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

Monsieur Bruce Broomhall préside la séance et madame Louise Dumont agit à titre de secrétaire-rédactrice.

#### **1. Adoption du projet d'ordre du jour de la 90<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 25 janvier 2017 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit**

L'ajout suivant est demandé :

Point 8 – Motions de remerciements

8.3 Monsieur Frédérick Guillaume Dufour

Sur proposition dûment faite par monsieur Claude-Yves Charron, appuyée par madame Maya Jegen, le projet d'ordre du jour de la quatre-vingt-dixième assemblée ordinaire du 25 janvier 2017 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

## 2. Adoption du procès-verbal de la 89<sup>e</sup> assemblée ordinaire du 23 novembre 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit

Les corrections suivantes sont apportées :

Point 3 – Affaires en découlant

Page 3, 4<sup>e</sup> point, 1<sup>er</sup> paragraphe, 3<sup>e</sup> ligne : on aurait dû lire : **ont été abordés** au lieu de a été abordé.

Point 4 – Informations

Page 4, 1<sup>er</sup> point, 1<sup>er</sup> paragraphe, 2<sup>e</sup> ligne : on aurait dû lire : **campagne institutionnelle** au lieu de campagne institutionnel.

Point 5.3 – Modification au programme de maîtrise en science politique

Page 6, 3<sup>e</sup> ligne, on aurait dû lire : et de présenter **ses** principales caractéristiques au lieu de ces principales caractéristiques.

Page 7, à la fin de la résolution, il faudrait ajouter en dessous de : Abstention : 3

Dissidence nominale  
Olivier Grondin  
Jean-François Dubé  
Francis Therrien

Sur proposition dûment faite par madame Carolle Simard, appuyée par monsieur Hugo Cyr, le procès-verbal de la quatre-vingt-neuvième assemblée ordinaire du 23 novembre 2016 du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

## 3. Affaires en découlant

### • Semaine des cycles supérieurs

Monsieur Stephen Park informe les membres que lors de la semaine des cycles supérieurs il y a eu plusieurs présentations et activités qui se sont très bien déroulées. Il mentionne toutefois la faible assistance du corps professoral. Il souligne que la démarche a permis d'avancer dans le soutien offert aux étudiantes et étudiants. Madame Carole Clavier précise qu'au moins cinq étudiantes et étudiants de maîtrise et de doctorat en science politique se sont prêtés à l'exercice **Ma thèse en 180 secondes**. Cette activité a été très appréciée des étudiantes et étudiants.

### • Réforme de la maîtrise en droit et de la maîtrise en science politique

Le doyen fait un bref résumé des événements qui se sont déroulés autour de la réforme de la maîtrise en droit et de la maîtrise en science politique depuis le dernier

Conseil académique. Le projet a cheminé vers la Commission des études, mais avant que celle-ci ne se penche sur la proposition de modification, il a demandé, en vertu des règlements de la Faculté, à monsieur Frédéric Guillaume Dufour, professeur au Département de sociologie, d'agir à titre de médiateur entre, d'une part, la partie étudiante et, d'autre part, la partie professorale. Monsieur Dufour a eu plusieurs échanges avec chacun de ces groupes qui ont démontré une grande ouverture et, rapidement, le Comité de programme a pu s'entendre unanimement pour adopter la réforme. Suite au succès de la médiation, les étudiants ayant exprimé leur dissidence quant à l'adoption de la réforme lors du Conseil académique du 23 novembre 2017 ont demandé le retrait de la dissidence. Cette dissidence n'a pas pu être retirée mais les courriels en demandant le retrait ont été joints au dossier communiqué à la Commission des études. Le projet de modification de la maîtrise en science politique ainsi que le projet de modification de la maîtrise en droit ont reçu l'assentiment unanime de la Commission des études. Par conséquent, ces programmes pourront entrer en vigueur dès septembre 2017.

#### 4. Informations

- **Quotas des bourses d'études supérieures (François Drainville – 14 heures)**

Le président d'assemblée invite monsieur François Drainville, coordonnateur, Service de soutien académique, et agent de liaison officiel des bourses pour les organismes subventionnaires fédéraux, à faire sa présentation par rapport aux quotas des bourses d'études supérieures. Monsieur Drainville souligne qu'il a été invité aujourd'hui pour présenter la révision de la formule de calcul d'attribution des quotas utilisés par le CRSH et deux autres organismes subventionnaires. Cette formule est utilisée pour presque toutes les universités au Canada. Il explique que cette formule a été révisée suite à une demande des différents organismes subventionnaires qui la trouvaient lourde et compliquée. Un chantier a été mis en place à travers le Canada. Après de nombreuses rencontres entre les organismes et la consultation des universités, en 2014, ils sont arrivés à une harmonisation du programme de bourse à la maîtrise. Il souligne que cela vaudra aussi pour le doctorat. L'objectif visé de cette révision était de favoriser l'excellence en recherche, l'efficacité de gestion et la simplicité de compréhension. Il donne toutes les explications relatives à cette révision et termine sa présentation en répondant aux questions des membres de l'assemblée.

- **Présentation du projet du cours : Enjeux politiques et juridiques des violences sexuelles**

Madame Marjolaine Lamontagne souligne que les membres ont reçu par courriel après le Conseil du mois de novembre dernier le descripteur d'un projet de cours **Enjeux politiques et juridiques des violences sexuelles**. Ce projet a été élaboré conjointement par un petit groupe d'étudiantes et d'étudiants, en collaboration avec le doyen, le vice-doyen aux études et des professeures et professeurs. Elle précise que ce projet est une ébauche de ce que les étudiantes, étudiants souhaiteraient advenant la création d'un cours de premier cycle à la Faculté. Les étudiantes, étudiants résumeront leur argumentaire en faveur du cours qui pourra être diffusé. Ils souhaitent qu'un dialogue s'engage avec le Comité des études et les membres qui y siègent. Les membres qui le souhaitent peuvent communiquer avec eux à l'adresse suivante : [coursfpsd@gmail.com](mailto:coursfpsd@gmail.com).

- **Journée Portes ouverte (Mardi 7 février 2017)**

Monsieur Sébastien Dorais informe les membres de l'assemblée que le mardi 7 février prochain, entre 15 heures et 20 heures se tiendra une autre journée **Portes ouvertes**. Il précise que ce sera l'occasion de mettre en valeur les cycles supérieurs pour aller chercher des candidatures éventuelles.

- **Conseil d'administration – Création d'un comité d'étude sur le processus disciplinaire**

Le doyen explique que le Conseil d'administration a créé, suite aux demandes des parties étudiantes et professorales, un comité d'étude sur le processus disciplinaire mandaté pour réfléchir à des modifications potentielles à ce processus disciplinaire.

- **Promotion en science politique**

Le vice-doyen aux études souligne qu'il a été invité par le Département de science politique à participer à leur Assemblée départementale afin de présenter un plan des initiatives de promotion pour les programmes de science politique. L'une consiste à faire des petites capsules vidéos avec des professeures, professeurs de science politique qui circuleront largement et qui visent à servir de vitrine pour expliquer la science politique à l'UQAM. Quelques professeures et professeurs se sont prêtés aimablement au montage de ces capsules et la production bat son plein. Si le résultat final est intéressant, on pourra faire une deuxième vague avec les diplômées, diplômés et les chargées, chargés de cours de l'UQAM. Monsieur Sébastien Dorais est invité à expliquer la deuxième initiative. Monsieur Dorais souligne qu'avec les professeures, professeurs le programme **Étudiant d'un jour** a été proposé et sera offert aux étudiantes et étudiants du Cégep intéressés par des études en science politique. Ils pourront participer à différents séminaires de science politique afin de confirmer leur intérêt pour ce champ d'étude. Quelques professeures, professeurs ont accepté d'ouvrir leur cours à ces étudiantes et étudiants. Des invitations seront envoyées dans différents Cégeps.

- **Processus de remplacement de madame Marie-Edmée De Broin (agente de stage)**

Le doyen informe les membres que madame Marie-Edmée De Broin qui s'occupait des stages à la Faculté a pris sa retraite. Nous avons profité de l'occasion pour réfléchir à une structure plus efficace de ce poste tout en s'assurant que ce poste ne se transformera pas en deux postes et que la qualité des services offerts soient la même. Le processus de sélection pour l'embauche d'une candidate, d'un candidat a été lancé pour ce poste et c'est madame Émilie Giroux-Gareau qui l'a obtenu. Celle-ci assurait déjà l'intérim à la gestion des stages et, est également responsable du Centre de développement professionnel et de placement. Une discussion et une période de questions s'ensuivent.

## 5. Affaires académiques

### 5.1 Évaluation de programmes

Le vice-doyen aux études informe les membres de l'état des évaluations de programmes en cours. Pour ce qui est du baccalauréat en droit, le rapport d'autoévaluation est terminé et a été transmis au Comité de programme. Ce dernier a émis un avis qu'il a transmis au Département des sciences juridiques qui est en processus de rédaction d'un

avis qui sera transmis au Comité facultaire d'évaluation. Quant à l'évaluation du baccalauréat en science politique, c'est pratiquement la même chose sauf que l'avis départemental a été adopté et qu'ils en sont rendus à la phase de présélection dans le choix des expertes, experts externes. Le Comité de programme préparera la liste et l'enverra au doyen qui aura la responsabilité de les contacter. Pour ce qui est de l'évaluation du programme du BRIDI, le processus en est à son tout début.

## **5.2 Politique facultaire sur la confidentialité des informations de nature académique et l'évaluation équitable des évaluations des étudiantes et étudiants**

Monsieur Olivier Grondin donne les explications relatives à la nécessité de créer une Politique facultaire sur la confidentialité des informations de nature académique et l'évaluation équitable des évaluations des étudiantes et étudiants. Monsieur Grondin soumet le projet aux membres et explique que ce projet permettra d'éclaircir certains points et de corriger certaines lacunes dans le système existant. Une période de questions et de discussions s'ensuivent.

### **Résolution CFSPD-2016-2017-669**

**Considérant** l'importance d'assurer aux étudiantes et aux étudiants de la Faculté de science politique et de droit une évaluation impartiale;

**Considérant** que les étudiants et les étudiantes ont le droit à ce que leurs évaluations soient confidentielles;

**Considérant** les pouvoirs accordés au Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit par le règlement numéro 2;

Il est proposé par monsieur Olivier Grondin, appuyé par madame Stéphanie Bernstein, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

Demande aux départements de se pencher sur le projet de politique en annexe et sur les questions qu'elle soulève, en collaboration avec les comités de programmes; et qu'ils en fassent rapport au Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**Oui : 11**

**Non : 8**

**Abstention : 1**

## **6. Recherche**

### **6.1 Informations**

- **Concours**

La vice-doyenne à la recherche informe les membres que depuis l'automne dernier le Comité de la recherche a lancé trois concours dont deux concours pour le soutien aux activités de diffusion et d'échanges de connaissances (colloques, conférences

ateliers, etc.). Ces concours sont ouverts à toutes les professeures, tous les professeurs des deux départements. Trois dates ont été choisies en fonction des demandes pour les concours CRSH Connexion. Par conséquent, les professeures, professeurs qui vont soumettre des projets au CRSH peuvent chercher un arrimage avec ces concours. À l'automne, le Comité de la recherche facultaire n'avait reçu aucune candidature et en janvier il en a reçu sept, dont quatre ont pu être financées.

L'autre concours est relatif au soutien au démarrage pour les projets de recherche, dont le budget provient du CRSH. En décembre, trois candidatures et trois projets ont été financés. Ce concours reviendra l'an prochain et il se pourrait qu'au mois de mai un autre concours soit proposé. L'information vous sera transmise.

- **Centres institutionnels**

La vice-doyenne à la recherche informe les membres que la politique institutionnelle va changer bientôt. Le vice-rectorat à la recherche va appuyer seulement les centres qui sont financés par le FRQST et le FRQNT. Cela signifie que les regroupements stratégiques qui sont aussi à l'UQAM vont automatiquement être financés, l'UQAM ayant une obligation envers ces centres. Le COREC procédera à l'évaluation des dossiers et ce sera à l'UQAM de décider si les dossiers seront financés. Ce sont les seuls centres qui vont rester au niveau institutionnel. Tous les autres centres seront renvoyés aux facultés. En conséquence, il est important d'établir une politique facultaire afin d'aider les centres de recherche qui devrait se faire en collaboration avec les autres facultés.

## **7. Rapport sur la décentralisation (Avis)**

Le doyen mentionne que lors du dernier Conseil académique, il avait été mentionné que si la Faculté recevait les avis avant l'exécutif, on pourrait faire une synthèse des avis reçus. Compte tenu du fait que les avis ont été reçus tardivement, nous transmettrons une résolution au Conseil d'administration avec les avis reçus.

### **Résolution CFSPD-2016-2017-670**

ATTENDU les avis reçus à la Faculté de science politique et de droit relativement au rapport sur la décentralisation;

ATTENDU les discussions en séance;

ATTENDU que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit ne prend pas position sur le contenu des divers avis reçus;

Il est proposé par monsieur Hugo Cyr, appuyé par monsieur Olivier Grondin, que le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

Communique les avis reçus par le Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit au Recteur pour qu'ils puissent les inclure dans l'ensemble des avis qui seront présentés au Conseil d'administration le 31 janvier 2017.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## 8. Motions de remerciements

### 8.1 Madame Marie-Edmée De Broin

Le doyen présente la résolution remerciant madame Marie-Edmée De Broin pour l'excellent travail qu'elle a fait à la Faculté pendant de nombreuses années.

#### **Résolution CFSPD-2016-2017-671**

ATTENDU le départ à la retraite de madame Marie-Edmée De Broin le 23 décembre 2016, agente de stage à la Faculté de science politique et de droit de l'UQAM;

ATTENDU l'excellent travail accompli par Madame De Broin à ce titre au sein de la Faculté;

ATTENDU son dévouement constant auprès des étudiants et étudiantes;

IL EST PROPOSÉ par madame Isabelle Gusse, appuyé par madame Maya Jegen, que les membres du Conseil académique de la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT leurs sincères remerciements à madame Marie-Edmée De Broin pour le travail accompli à titre d'agente de stage à la Faculté de science politique et de droit et lui souhaitent une merveilleuse retraite

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

### 8.2 Madame Lucie Rebelo

Le doyen souligne l'importance du travail de madame Lucie Rebelo à titre de directrice des bibliothèques des sciences juridiques et politique et salue son implication pendant toutes ses années de service à l'UQAM.

#### **Résolution CFSPD-2016-2017-672**

ATTENDU le départ à la retraite de madame Lucie Rebelo, directrice de la bibliothèque des sciences juridiques et politiques;

ATTENDU l'excellent travail accompli par Madame Rebelo à ce titre;

ATTENDU son engagement profond envers la défense et la réalisation des missions propres à la Faculté de science politique et de droit;

ATTENDU son implication dans les différents comités de la Faculté;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Grondin, appuyé par madame Maya Jegen, que la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT leurs sincères remerciements à madame Lucie Rebelo pour l'excellence du travail qu'elle a réalisé à la Bibliothèque des sciences juridiques et politiques de Faculté de science politique et de droit.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ****8.3 Monsieur Frédéric Guillaume Dufour**

Le doyen souligne l'importance de remercier monsieur Frédéric Guillaume Dufour pour l'excellent travail accompli dans le dossier de projet de réforme du programme de maîtrise en science politique.

**Résolution CFSPD-2016-2017-673**

ATTENDU que le Comité de programme de la maîtrise en science politique a fait un important travail de révision pour donner suite au rapport d'évaluation du programme;

ATTENDU que certains éléments de la réforme proposée par la partie professorale n'ont originellement pas pu obtenir l'approbation de la partie étudiante, les votes se divisant ainsi également entre les membres du Comité de programme;

ATTENDU les résolutions unanimes du Département de science politique en faveur de la réforme du programme de maîtrise en science politique, incluant les parties de la réforme proposées par la partie professorale au Comité de programme;

ATTENDU la recommandation unanime adoptée par le Comité des études de la Faculté de science politique et de droit à l'égard de la réforme du programme de maîtrise en science politique, incluant les parties de la réforme proposées par la partie professorale au Comité de programme;

ATTENDU la recommandation adoptée à la majorité par le Conseil académique facultaire de science politique et de droit à l'égard de la réforme du programme de maîtrise en science politique, incluant les parties de la réforme proposées par la partie professorale au Comité de programme;

ATTENDU la profonde insatisfaction exprimée par les étudiantes et étudiants membres du Conseil académique quant au processus suivi – insatisfaction exprimée notamment par des dissidences nominales accompagnées de notes écrites;

ATTENDU le pouvoir conféré en vertu de l'article 4.2.1 du Règlement no 3 sur les études de cycles supérieurs de la Faculté de science politique et de droit à la doyenne, au doyen de la Faculté de mandater une médiatrice, un médiateur pour tenter de résoudre les impasses qui peuvent se produire au sein d'un Comité de programme;

ATTENDU que le doyen a invité monsieur Frédéric Guillaume Dufour à agir dans une ultime tentative de médiation avant que la proposition de modification du programme de maîtrise soit présentée à la Commission des études;

ATTENDU que monsieur Frédéric Guillaume Dufour a accepté le mandat qui lui a été confié par le doyen;

ATTENDU les efforts remarquables déployés par monsieur Frédéric Guillaume Dufour pour rapprocher les deux parties, le doigté et la diplomatie avec lesquels il s'est acquitté de son mandat;

ATTENDU que la médiation réalisée par monsieur Frédérick Guillaume Dufour a mené à une entente unanime au sein du Comité de programme et qu'un projet de réforme a pu être présenté à la Commission des études à temps pour qu'il soit adopté et puisse entrer en vigueur dès septembre 2017;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Olivier Grondin, appuyé par madame Maya Jegen, que les membres du Conseil académique la Faculté de science politique et de droit :

TRANSMETTENT leurs sincères remerciements à monsieur Frédérick Guillaume Dufour pour les efforts remarquables qu'il a déployés pour assurer le succès de la médiation dans le dossier de la modification de la maîtrise en science politique.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

## **9. Divers**

### **18<sup>e</sup> édition de la Journée en droit social et du travail**

Madame Stéphanie Bernstein informe les membres que le 24 mars 2017 aura lieu la 18<sup>e</sup> édition de la journée en droit social et du travail qui portera cette année sur le thème **Quelle sécurité économique pour les travailleuses et les travailleurs**. À cette occasion, la situation aux USA sera abordée par une experte. Différents sujets y seront traités tels que la campagne pour l'augmentation du salaire minimum, les stages, etc. L'information est disponible sur le site de la Faculté.

### **Retour de monsieur Olivier Grondin sur l'intervention au Conseil académique du 23 novembre 2016**

Monsieur Olivier Grondin présente ses excuses aux membres de l'assemblée par rapport à sa façon de réagir lors du Conseil académique du 23 novembre 2016.

## **10. Dépôt de document**

## **11. Levée de séance**

La séance est levée à 15 heures 45.

---

Le doyen

---

La secrétaire

CONFIRMÉ À L'ASSEMBLÉE DU 29 mars 2017.